

2 فبراير Févriér  
اليوم العالمي  
للمناطق الرطبة  
Journée mondiale  
des zones humides

Journée Mondiale des  
Zones Humides

2 février 2016

**Bilan des  
activités**

المناطق الرطبة مصدر الحياة والتنوع البيولوجي  
فلنحافظ عليها

*Les zones humides, source de vie  
et de biodiversité.*

**Préservons-les**





Entre terre et eau, les zones humides constituent une mosaïque de milieux très variés, caractérisés par une exceptionnelle richesse biologique et une grande diversité paysagère. Chotts, sebkhas, tourbières, lagunes, marais, prairies humides, gueltas et oasis, chacun de ces milieux participe au bon équilibre de notre planète en assurant de nombreuses fonctions écologiques, hydrologiques et socio-économiques. Pourtant, en dépit de leur rôle fondamental, les zones humides sont en constante régression en raison notamment de la pression urbaine, du drainage, du pompage et défrichements.

Dès les années 70, il est apparu nécessaire de prendre des mesures pour enrayer ce processus de recul des zones humides et pour préserver ces milieux remarquables. C'est ainsi que le 2 février 1971 a été signé à Ramsar (Iran) un traité intergouvernemental pour la conservation et l'utilisation rationnelle et durable des zones humides, ratifié par plus de 169 pays à travers le monde, dont l'Algérie. Cette convention, dite convention de Ramsar, constitue aujourd'hui l'un des principaux fondements de la conservation des zones humides. Depuis 1997, la date symbolique du 2 février est devenue celle de la Journée mondiale des zones humides.

En 2016, le thème choisi par le bureau de la convention de Ramsar pour la Journée mondiale des zones humides est intitulé « *Les zones humides pour notre avenir : modes de vies durables* ».

Le thème retenu par la convention de Ramsar dénote le rôle vital des zones humides pour le bien être actuel et futur de l'Homme en tant qu'écosystèmes clés dans le maintien des équilibres naturels.

Le choix de ce thème retenu par la convention de Ramsar nous permettra de nous pencher sur l'importance des zones humides dans notre vie quotidienne, ainsi que le rôle qu'elles jouent sur le plan :

**Écologique** : source d'eau douce, épurent l'eau et filtrent les déchets dangereux qu'elle contient, vitales pour les oiseaux « la nidification et la migration », maintien de la biodiversité floristique et faunistique.

**Économique** : nourrissent l'humanité « les rizières, pratique agricole, irrigation des cultures, pêche de poissons, extraction de sel, ...

**Social** : lieu de détente et d'écotourisme « observation des oiseaux, de beaux paysages, sites culturels, développement de l'éducation environnemental ».

Les menaces qui pèsent sur elles et par conséquent, de réfléchir à leur préservation pour assurer notre avenir.

## Introduction

La Journée mondiale des zones humides est une manifestation internationale qui met à l'honneur ces milieux et permet de faire découvrir leur diversité et leur richesse au plus grand nombre de personnes et catégorie de la société.

Depuis le 2 février des gestionnaires d'espaces naturels, associations, universitaires, collectivités territoriales et bien d'autres manifestent et organisent de nombreuses animations destinées à sensibiliser petits et grands.

La Direction Générale des Forêts, à travers ses structures déconcentrées, a lancé des actions de sensibilisation du public aux valeurs et aux avantages des zones humides ainsi qu'à l'utilisation rationnelle de ses ressources naturelles pour un mode de vie durable.

## Bilan national des activités

Activités	Nbre d'action
<b>Média (émissions Radio et Télévision)</b>	21 émissions radiophoniques et une émission télévisée
<b>Presse écrite</b>	34 articles sur dans des journaux nationaux et sur internet
<b>Confection de produits de sensibilisation</b>	2 380 produits distribués (Brochures, Dépliants, Affiches, Lettre, Autocollant, CD, Calendrier, Posters, Cassettes)
<b>Journée d'études, ateliers et conférences de sensibilisation</b>	22 établissements (primaires, CEM, lycée, universités, membre d'association et grand public)
<b>Exposition</b>	34 établissements (élèves, étudiants, membre d'associations, grand public, agriculteurs)
<b>Cours d'initiation à l'ornithologie</b>	9 écoles
<b>Sortie sur terrain</b>	41 pour des élèves forestiers, citoyens
<b>Concours de dessin</b>	7
<b>Concours photos</b>	2
<b>Plantation</b>	8790 (plants de cèdre, Pin d'Alep Eucalyptus, etc.)

## Célébration officielle de la JMZH

La cérémonie de la célébration officielle de la journée mondiale des zones humides a été organisée par la Direction Générale des Forêts, en collaboration avec la conservation des forêts de Skikda, en présence M. Faouzi Benhassine, Wali de Skikda, M. Abdelkader Yettou, Directeur Général des Forêts, M. Rahal Lazhar, Conservateur des forêts de la wilaya, des représentants du WWF M. Denis landenbergue (WWF-international), et M. Fawzi Maamouri (WWF- Afrique du Nord), Mme Randa Abou El Hosn et M. Sofiane Dih du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), ainsi que des autorités locales, au niveau du site Ramsar complexe des zones humides de Guerbes Sanhadja, à Skikda.



Un programme très riche d'activités a touché les 3 piliers du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche (MDRP), à savoir la forêt, l'agriculture et la pêche et il a coïncidé avec la clôture du projet de coopération entre le gouvernement algérien, la DGF, le PNUD et le WWF portant sur l'élaboration du plan de gestion intégré de Guerbes Sanhadja, au niveau de la wilaya de Skikda.





## Complexe des zones humides de Guerbes Sanhadja

Site Ramsar, d'une superficie de 42100 ha, abrite 230 espèces ornithologiques dont 42 espèces rares dont le flamant rose, la huppe fasciée, l'albatros, l'érismaure à tête blanche, le

### Première station : Garaat Hadj Taher



Après l'accueil de la délégation, un bref exposé a été donné sur la **Garaat Hadj Taher**, constituée d'eau douce d'une superficie de 112 ha, abritant notamment une végétation aquatiques à Nénuphar et des aulnaies, etc.

c'est un site de nidification pour 3 espèces rares : l'érismaure à tête blanche, le fuligule nyroca et la talève sultane.



Concernant le statut de protection abordé par le Wali de Skikda, il a été porté à sa connaissance que le dossier de classement en aire protégée est prêt et reste en attente de la publication du décret de mise en place de la commission multisectorielle chargée d'examiner et de valider les dossiers de classement.

Ce décret est au niveau du secrétariat général du gouvernement depuis près de 3 ans

Le lac représente, aussi, un espace favorable pour montrer le rôle écologique des zones humides notamment comme habitats pour l'avifaune et exposer les activités de réseau national des observateurs ornithologiques algériens (RNOOA).

le RNOOA a été mis en place officiellement par arrêté du ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, pour suivre la sauvagine et par conséquent l'état de conservation des zones humides.



les membres du RNOOA, région nord est (Wilaya de Skikda, Annaba et El Tarf, parc national d'El Kala) ont animés une séance d'initiation à l'ornithologie aux profit des enfants de la région et aux participants .



Cette journée est marquée par le lâcher, pour la première fois en algerie, de deux couples de Fuligules nyroca marqués (marquage nasale) et bagués, au niveau du lac hadj Tahar.

Cette opération de bagage, pilotée par le centre cynégétique de Réghaia, permettra au RNOOA d'assurer un meilleur suivi de l'espèce, aussi bien, au niveau national qu'international avec l'appui de nos partenaires internatioanux avisés de l'operation (Wetlands international, Ramsar, Medwet, AEWA, ...).



## Deuxième station : Retenue collinaire



Au niveau de ce site six cent (600) alevins de mulot, 30 de carpes et 50 d'anguille ont été lâchés dans le plan d'eau de la retenue collinaire de Guerbès.

Cette operation a été suivi par la signature d'une convention entre les chambres de l'agriculture et de la pêche, portant sur le recensement des agriculteurs possédant des plans d'eau et susceptibles d'investir dans l'aquaculture.

## Troisième station : visite de l'exposition



Après avoir exposé le complexe des zones humides de guerbes sanhadja et ses potentialités, la délégation a visité une exposition des produits, important pour le developpement socioeconomique dela région.



## Quatrième station : Centre d'Éducation environnementale et de Sensibilisation du Public (CESP)

Cette journée du 2 février est l'occasion de procéder à l'inauguration du centre d'Éducation Environnementale et de Sensibilisation du Public (CESP).

Ce CESP a été mis en place dans le cadre du projet de partenariat entre le gouvernement algérien, le PNUD et le WWF, intitulé "élaboration d'un plan de gestion intégré du complexe des zones humides de Guerbes Sanhadja", piloté par la DGF.



Ce CESP, anciennement une construction du secteur des forêts entièrement réaménagée, comprend un espace d'animation et d'apprentissage de façon ludique, pour transmettre aux enfants une éducation environnementale, leur faire découvrir la biodiversité qu'offre la région ainsi que les modes de vie des animaux dans leurs milieux naturels, et les sensibiliser à la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

La délégation a été accueillie par une chansonnette interprétée par des enfants de Guerbes, sur la nécessité de respecter l'environnement pour les générations futures.



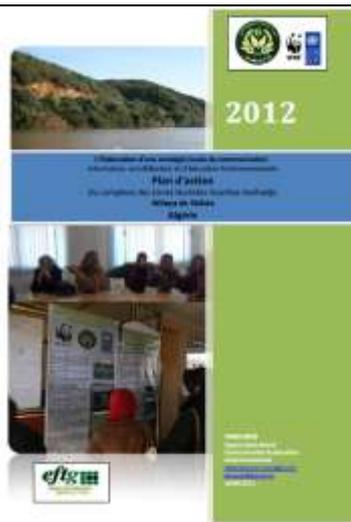
Le CESP offre un espace interactif composé d'un monde virtuel, d'un rucher, d'un calendrier de la nature, d'un panneau sur les voies de migration et un panneau sur le réseau trophique.



Le CESP offre, également, un espace pédagogique comprenant des salles d'animation et de lecture, de projection et un mini laboratoire.



La délégation a assisté à une présentation de la Direction Générale des Forêts retraçant l'expérience du projet et les résultats auquel il a abouti, à savoir : un plan de gestion intégré multisectoriel, un dossier de classement en aire protégée du site Ramsar, une stratégie de communication, un système de suivi-évaluation, l'aménagement d'un CESP et la mise en œuvre d'un mini projet avec les apiculteurs.



Un concours de dessin a été organisé à cette occasion, dont les 3 meilleurs dessins ont été récompensés grâce à la contribution de l'entreprise G2HK



## Cinquième station : Pépinière hors sol de Guerbes

Une visite de la pépinière hors sol ainsi que des explications sur le fonctionnement et la production de la pépinière.

Egalement, une plantation symbolique par le DGF et le Wali de la wilaya de Skikda au carré des personnalités



## Couverture Médiatique

Une très large couverture médiatique a été réservée pour diffuser et marquer l'évènement au niveau national et notamment à Skikda, pour la cérémonie officielle.

A cet effet, nous avons enregistré 21 émissions radiophoniques, une émission télévisée et deux reportages ainsi que 35 articles de presse sur la



célébration de la journée mondiale des zones humides en Algérie avec les associations, les

club verts et les universitaires les principaux évènement aborder par la press et l'inauguration du CESP de Skikda, le lâcher des Nyroca ainsi que le rôle écologique et touristiques des zones humides.

